

Semences de ferme : après infestation en ergot, il ne faut pas semer la récolte

VRAI

Les semences utilisées doivent être indemnes de sclérotés



Si l'on sème un lot
contenant 3 sclérotés/500 g
de semences...

Semer des
sclérotés dans une
parcelle, même en
faible quantité =
répandre la
maladie !

... des milliers de spores
issues de la germination
des sclérotés pourront
contaminer les graminées
à floraison au printemps

Si l'on souhaite utiliser un lot comme semence de ferme, il faut **dès la récolte** :

- > **Prélever un échantillon** et rechercher la présence d'ergot
- > **En cas de présence d'ergot : nettoyer** le lot
- > **Post nettoyage : vérifier l'absence** de sclérotés